

Edition des Expérimentations et Innovations 2019 - 2020

1 - Identification de l'établissement

IDENTIFICATION
Année scolaire : 2019-2020 ZAP : 033090 ARCACHON
Etablissement : 0331890A - CLG ANDRE LAHAYE - ANDERNOS-LES-BAINS
Adresse : 1 AVENUE DE L ESPERANCE 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
Tél. : 0556820723 Télécopie : 0556260695
Courriel : ce.0331890A@ac-bordeaux.fr Site web : http://www.collegeandernos.fr
EQUIPE DE DIRECTION
Chef d'établissement : MME CAUCHOIS MARTINE
Directeur SEGPA : MME CAUCHOIS
Adjoint au chef d'établissement : MME CAILLAUD ISABELLE
Agent comptable : MME BARTHEL
Gestionnaire : MME BARTHEL
CARACTERISTIQUES
Présences de formations par apprentissage : Non
Appartenance à un réseau d'éducation prioritaire :
Politique de la ville :
Présence d'un GRETA : Non
Cité scolaire : Non

2 - Liste des Actions

TYPE : EXPERIMENTATION

Classe Médias/BYOD

Description

Durée envisagée : -

Date création : 28/03/2017

Inspecteur Référent (du contrat d'objectif) : NOUASRIA VALERIE

Inscription au contrat d'objectifs	Action dérogatoire	Durée dérogation
OUI	NON	-

Thématique de l'appel à projets académique	Objets de travail
Thématique 1 : Travail en réseaux et logique de territoires au service des apprentissages	-

Culture numérique associée	Action dans le cadre d'un réseau
OUI	COLLEGE-LYCEE

Acteurs

Porteur

Nom / Prénom	Fonction	Discipline
DOZ CLAIRE	ENSEIGNEMENT DEVANT ELEVES	LETTRES MODERNES

Personnels impliqués

Fonction	Discipline	Nom / Prénom
DOCUMENTATION	NON SPECIALISE	COLLET EVELYNE

Bénéficiaires

Elèves

Niveau	Nb classes	Nb élèves
4EME	1	30

Personnels

Fonction	Discipline	Nb personnels
AUTRE		8

Partenaires

Type	Nom partenaire
Autre	CLEMI

Financement

Demande de financement (autres que les moyens du Fonds d'incitation académique IMP et numéraire)

Co-financeur	Montant prévisionnel (euros)	Heures
Conseil départemental	10000.0	
Total	10000.0	

Moyens engagés par l'établissement

Type financement	Euros	Heures
------------------	-------	--------

Partie 1 Ingénierie du projet

Objectifs prioritaires de l'action en lien avec le projet d'école et/ou le contrat d'objectif (3 maximum)

L'action s'inscrit à la fois dans l'objectif 1 : "Renforcer les liens entre le collège et les acteurs du territoire" et l'objectif 4 : « Permettre la réussite de tous les élèves notamment celle des élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers ».

Elle touche également un des 8 domaines des EPI et le parcours Avenir, s'inscrit pleinement dans le domaine 2 du socle.

Constat, analyse des besoins diagnostic. Problématique de l'expérimentation

Les élèves du collège Lahaye semblent préservés au sein de l'établissement de toutes tentations à utiliser les réseaux sociaux et internet (interdiction des téléphones portables dans la cour, Facebook bloqué...). L'établissement dispose par ailleurs d'un débit ne permettant pas aux enseignants d'utiliser pleinement internet comme une ressource et de faire par ce biais de l'éducation aux médias et à l'information.

Cependant on aperçoit que les élèves ont majoritairement un compte sur les réseaux sociaux, et même les plus jeunes, et lorsqu'on les met en activité sur internet même succinctement, ils sont loin d'en faire un usage responsable. Par ailleurs, les choses sont appelées à changer puisque le débit passera à 20 Mb/s l'an prochain.

C'est pourquoi nous proposons la création d'une classe de 4ème EMI, dans laquelle il agira essentiellement d'éduquer aux médias par la création et la diffusion des médias : lire, produire, diffuser.

Principaux éléments de l'action envisagée (description du contenu et des différentes phases prévues)

Une progression annuelle dans l'usage responsable d'internet sera envisagée mais chaque enseignant aura le souci d'inclure l'EMI à ses objets d'études et questionnements disciplinaires. Par exemple, en 4ème, en français, une séquence des programmes intitulée Informer, déformer, former.

En parallèle, l'idée serait d'arriver à une production par discipline ou pôle dans l'année et un média d'établissement décliné dans quelques disciplines.

Cette classe média reposerait sur la technologie BYOD, un temps serait consacré en début d'année à la prise en main des outils à disposition des élèves. Le projet s'appuierait donc sur l'équipement personnel des élèves qui serait sollicité lors des activités pédagogiques, de recherche, de production et de diffusion de médias. Le smartphone de l'élève permettrait de se filmer dans le cadre de productions destinées aux pairs et publiées sur l'ENT, de s'enregistrer pour podcaster directement, de faire des recherches, d'utiliser certaines applications de montage, de travailler avec la réalité augmentée ou de répondre à des questionnaires en ligne et en temps réel.

Comment, par quels moyens et à quels moments de l'année comptez-vous en évaluer les effets ?

Effets attendus sur les acquis et progrès des élèves

Les élèves développeront des qualités de communication (D1 DIRE), des pratiques d'écritures variées (D1 Ecrire), mais aussi une habileté à lire et décrypter l'information (D2 EMI). On peut aussi attendre d'eux une certaine autonomie quant à la recherche d'informations, l'idée serait de passer de savoir chercher à savoir trouver.

Bien entendu, ils pourraient acquérir des compétences dans l'usage du numérique : montage vidéo, traitement du son ...

Il ne faut pas non plus négliger ce que cela pourrait apporter en termes d'orientation dans la connaissance des métiers du journalisme.

Partie 2 Développement professionnel

Effets attendus sur les pratiques des enseignants

LE travail en équipe sera accru puisque les médias seront un fils conducteur sur l'année pour tous. Des co-interventions, notamment avec le professeur documentaliste seront nécessaires. Le projet s'inscrit enfin dans une démarche de projet et d'interdisciplinarité en sera le coeur.

Des compétences dans l'usage du numérique seront développées, il faudra apprendre à travailler avec les outils numériques, avec les réseaux sociaux.

Les enseignants pourront à ce sujet solliciter le référent numérique de l'établissement et un plan de formation en interne pourra être établi. A noter que le porteur du projet est à la fois le référent numérique et le référent EMI de l'établissement, formateur académique pour le CLEMI sur la ZAP. Certains enseignants ont par ailleurs déjà l'expérience du projet classe mené dans l'établissement depuis la rentrée 2016.

Cette classe média /BYOD démarrerait dès la rentrée 2017. L'impulsion du BYOD serait ensuite étendu à tout un niveau, puis à tout le collège sur 3 ans. Cela modifiera nécessairement les pratiques des enseignants et les mentalités.

Permettre la création d'une classe media et l'usage d'un dispositif BYOD, c'est aussi orienter l'enseignement vers une pédagogie tournée vers le faire et développer des modes collaboratifs de travail.

Cette classe media-BYOD serait constituée d'enseignants volontaires.

Souhaitez-vous un accompagnement par la recherche ? Si ce lien est développé, précisez les coordonnées du contact. Si vous avez choisi la thématique 3 précisez si le programme ADOLE/ATOLE sera suivi

/

Souhaitez-vous que l'expérimentation soit accompagnée par un membre du réseau académique de l'accompagnement ? (deux rencontres minimums seront organisées dans l'année)

L'idée serait d'équiper cette classe de tablettes ou ultra PC hybrides de façon à palier l'absence de matériel chez certains élèves. Cela permettrait de diminuer les inégalités entre les élèves dans leur matériel personnel mais aussi dans leur pratique du numérique. Il serait souhaitable d'équiper aussi les enseignants de cette classe, afin qu'ils acquièrent eux-mêmes une certaine aisance dans le maniement des logiciels et des outils.

Il faudrait également dégager des moyens pour faire intervenir des journalistes au sein des classes, proposer aux élèves des visites de sites, ou encore assister à un direct.

Souhaitez-vous que l'expérimentation soit accompagnée sur le plan de la formation, si oui précisez quelle est la formation souhaitée ?

Aucune saisie.

Partie 3 Rayonnement du projet Diffusion et communication

Effets attendus sur le réseau, l'école, l'établissement

On peut attendre du projet des actions concrètes, comme la création d'un média d'établissement, ce qui permettra de contribuer au rayonnement de celui-ci.

Les médias produits seront par ailleurs publiés sur le site du collège et contribueront au dynamisme en interne. Des rencontres de classe auront lieu autour des médias produits au sein de l'établissement mais aussi en liaison avec le lycée pour aller dans le sens d'une dynamique de réseau.

Avis du chef d'établissement

Projet non validé par le chef d'établissement.

AVIS ET DECISIONS

Avis de la Commission : projet retenu en tant que EXPERIMENTATION (06/06/2019)

Argumentaire Commission

Projet intéressant et rayonnant qui arrive en dernière année du processus expérimental. Expérience et acquis qu'il conviendra d'exploiter dans un cadre ordinaire.

Décision de M. le Recteur : **RETENU comme EXPERIMENTATION** (21/06/2019)

FIA Recteur : **L'information sur la ventilation des moyens issus du FIA parviendra aux établissements à la rentrée de septembre.**

Commentaire de M. le Recteur sur la décision

Projet intéressant et rayonnant qui arrive en dernière année du processus expérimental. Expérience et acquis qu'il conviendra d'exploiter dans un cadre ordinaire.